

AVANT-PROPOS

Noir-jaune-rouge, une histoire décolorée ?

Éric BOUSMAR

Indépendante en 1830, dotée d'une dynastie en 1831, la Belgique se constitue en État-nation, travaille sa légitimité en se présentant comme l'aboutissement d'un processus historique, invente donc mythes, symboles et représentations dans le même temps que des germes d'éclatement du sentiment national s'installent. D'humiliations en incompréhensions, la question linguistique, devenue contentieux communautaire, entraîne progressivement, dès la fin du XIX^e siècle, un remodelage des identités (et donc de nouveaux mythes, symboles et représentations...) et, au XX^e siècle, une modification des structures de l'État, parfois remis en cause en tant que tel¹. Qu'elle soit génératrice d'enthousiasme ou d'anxiété, l'hypothèse séparatiste n'est plus aujourd'hui, depuis une dizaine d'années, un tabou ni un slogan réservé

¹ Jean STENGERS, *La déconstruction de l'État-nation: le cas belge*, dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 50, avril-juin 1996, p.36-54; M. DUMOULIN, V. DUJARDIN, E. GERARD et M. VAN DEN WIJNGAERT (sous la dir.), *Nouvelle Histoire de Belgique*, 4 vol. en 10 tomes, Bruxelles, Complexe, 2005-2007 (coll. Questions à l'histoire). Pour la structure fédérale actuelle de l'État, cf. M. UYTENDAELE, *Précis de droit constitutionnel belge. Regards sur un système institutionnel paradoxal*, Bruxelles, Bruylant, 2001, XIII-986 p., ainsi que J. VANDE LANOTTE et G. GOEDERTIER, *Inleiding tot het publiekrecht. 2, Overzicht publiekrecht*, 5^e éd., Bruges, La Charte, 2007, XLVII-1576 p. Plus concis : J. VANDE LANOTTE, *La Belgique pour débutants : le labyrinthe belge. Guide pratique*, trad. du néerl., 4^e éd., Bruges, La Charte, 2004, 310 p.

aux extrémistes². L'État fédéral a pourtant convaincu les Régions et les Communautés de fêter ensemble en 2005 les 175 ans du pays commun. L'examen de cette situation mérite l'attention du public tant belge qu'étranger.

Le Centre de recherches en histoire du droit et des institutions des Facultés universitaires Saint-Louis lui a dès lors consacré en novembre 2006 une journée d'études, dont le présent *Cahier* renferme les actes. Deux angles d'approche complémentaires furent retenus : examiner en quoi le programme de 2005 s'est inscrit, consciemment ou non, dans une tradition commémorative propre à l'État belge et repérer les inflexions significatives de celle-ci ; corrélativement, s'interroger, en termes de pratiques mémorielles *et* historiennes, sur le contenu des commémorations lors du 175^e (prononcez : cent-septante-cinquième) anniversaire : qu'a-t-on commémoré, qu'a-t-on négligé, que révèlent ces choix ?

Histoire d'une commémoration

La commémoration de la naissance de l'État belge en 1830 est, on le sait, une longue tradition. Celle-ci se déroule d'une part sous la forme de la fête nationale annuelle, d'abord fixée en septembre pour commémorer les journées révolutionnaires de Bruxelles (1831-1880) puis le 21 juillet pour commémorer la prestation du serment constitutionnel par le fondateur de la dynastie en 1831 (depuis 1890)³. Elle prend d'autre part la forme du jubilé : celui-ci fut célébré en 1856 (25 ans de règne de Léopold I^{er}), en 1880 (le Cinquantenaire de l'indépendance), en 1905 (les 75 ans), en 1930 (le Centenaire), en 1958 (l'Expo 58, avec un décalage de trois ans) et en 1980 (les 150 ans)⁴. Le programme 175/25 de 2005 s'inscrit à sa juste place dans

² Cf. Paul WYNANTS, *Origines, caractères et évaporation du fédéralisme en Belgique*, dans *Liber amicorum Jean-Pierre de Bandt*, Bruxelles, Bruylant, 2004, p. 1007-1044.

³ Voir *infra*, la contribution de J. JANSSENS.

⁴ Voir *infra*, la contribution de M. BEYEN.

cette lignée jubilaire : subtilement, il commémore à la fois 175 ans d'État belge et 25 ans d'État fédéral⁵.

Le programme officiel 175/25 comportait des manifestations de tous ordres : rencontres sportives ou dansantes, rencontres entre écoles, animations diverses mais aussi grandes manifestations et colloques. Tout anniversaire est occasion de fête, et ne se réduit pas à la contemplation des années écoulées, si constituantes et décisives fussent-elles. La part proprement mémorielle n'est qu'un des aspects des festivités commémoratives ou anniversaires. Elle s'est surtout manifestée par des discours officiels, des publications et des émissions (dont *Moi Belgique* sur la chaîne publique francophone RTBF, qui a reconstitué dare-dare son équipe Histoire pour l'occasion⁶), par quelques colloques rassemblant entre eux des historiens et par de grandes expositions historiques ou d'histoire de l'art :

– *La Belgique visionnaire* (Palais des Beaux-Arts, Bruxelles), exposition d'art contemporain, visant à « capter » l'esprit du pays⁷ ;

– *La Belgique en scène : symboles, rituels, mythes (1830-2005)* (Archives générales du royaume, Bruxelles) ;

– *Le Romantisme en Belgique* (Musées royaux des Beaux-Arts, Bruxelles)⁸ ;

– *La mémoire du Congo. Le temps colonial* (Musée royal de l'Afrique centrale, Tervueren) ;

des expositions plus modestes, parmi lesquelles :

⁵ Sur la genèse et les caractéristiques de ce programme, voir *infra* la contribution de Ch. KESTELOOT et le témoignage de O. ALSTEENS. On y trouvera aussi les précisions nécessaires sur le caractère relativement arbitraire du terme « 25 », marquant la mise en place de deux des trois Régions actuelles et non l'installation en soi du fédéralisme, plus progressive.

⁶ B. BALTEAU et I. CHRISTIAENS (prod.), *Moi, Belgique par Annie Cordy*, 7 épisodes, Bruxelles, RTBF Editions, 2006, un coffret de 3 DVD (durée de 6 h 10 min). Voir *infra*, le témoignage de B. Balteau.

⁷ Voir, par exemple, A.-M. HAMESSE, *La Belgique visionnaire. C'est arrivé près de chez vous*, dans *La Revue générale*, 140^e a., 2005, n° 5, rubrique « Chroniques et actualités », p. 106-108.

⁸ Cf. E. RADAR, *Le romantisme en Belgique, la peinture au risque de langage*, dans *La Revue générale*, 140^e a., 2005, n° 6-7, p. 65-72.

– *175 ans de diplomatie belge. Engagement à travers le monde* (Palais d’Egmont, Bruxelles), organisée par le ministère des Affaires étrangères ;

– *175 ans de vie juive en Belgique* (Musée juif de Belgique, Bruxelles) ;

– *Undercover : 175 ans de sûreté de l’État* (Archives générales du Royaume, Bruxelles) ;

– *Jazz in Little Belgium* (Musée des Instruments de musique, Bruxelles), ouverte dès fin 2004 et hors programme ;

– *100 images pour un anniversaire* (Musée de la Photographie, Charleroi) ;

– *Dynastie et photographie* (Musées royaux d’Art et d’Histoire / Institut royal du patrimoine artistique, Bruxelles) ;

– *Art nouveau et design, 1830-1958* (Musées royaux d’Art et d’Histoire, Bruxelles) ;

– *Cent trésors de la Bibliothèque royale ; La Belgique en 1830 : médailles et décorations de la Révolution belge et Charles-Joseph de Ligne : le regard pétillant d’un aristocrate du XVIII^e siècle* (trois expositions, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles) ;

– *Liège et la Révolution de 1830* (Archives de l’État à Liège) ;

– *Ostende en 1905* (Venetiaanse Gaanderijen, Ostende), qui porte sur la commémoration et les traces urbanistiques du 75^e anniversaire de l’indépendance à Ostende en 1905 ;

– *Ébauches de la Belgique. Les architectes de nos frontières* (Kunsthof Sint-Pietersabdij, Gand) ;

– *Entre ciel et terre : 175 ans de sciences de la terre et de l’espace en Belgique* (Planétarium, Bruxelles) ;

et enfin une grande exposition d’initiative privée, celle qui paradoxalement aura sans doute le plus marqué le grand public, tout en soulevant des réticences chez les spécialistes :

– *Made in Belgium* (Dexia Art Center, Bruxelles), réalisée par l’association « Collection & Patrimoines », bardée de sponsors et placée sous le patronage du roi ⁹.

⁹ Sur le concepteur et promoteur de *Made in Belgium*, voir le propos de la journaliste M.-C. ROYEN, *Portrait : René Schyns. Le condottiere de Welkenraedt*, dans *Le Vif/L’Express*, 25^e a., n° 25/n° 2920, 22-28 juin 2007, p. 36-37. Sur une réalisati-

La presse se fait l'écho du programme, de façon parfois originale. L'hebdomadaire de référence francophone *Le Vif/L'Express* publie, à partir du 8 juillet 2005 et jusqu'à l'automne, une longue série d'articles intitulée *La Belgique à travers l'histoire*, tandis que le quotidien *La Libre Belgique* consacre le 8 mars 2005 un supplément de 32 pages, sous forme de cahier central, au commentaire du programme de l'exposition *Made in Belgium*, après avoir le 17 février 2005 présenté l'ensemble des manifestations (programme culturel, publication de la *Nouvelle Histoire de Belgique*, sens du 25 accolé à 175, et même une brève rétrospective des jubiléés précédents). Du côté des périodiques culturels et de réflexion, la *Revue générale* couvre plusieurs expositions et commande quelques articles sur 1830, suivis d'un résumé de leur chapitre par les auteurs de la *Nouvelle Histoire de Belgique*¹⁰. Ce ne sont là que des exemples.

La mise en place du programme officiel et le sens des différentes manifestations sont analysés dans les contributions de ce *Cahier*. On y envisage évidemment l'état d'évolution institutionnelle et identitaire du pays, et les rapports de force entre les différents niveaux de pouvoir, qui déterminent la possibilité de célébrer un jubilé et dessinent aussi sa spécificité et son originalité par rapport aux jubiléés antérieurs. Le contenu mémoriel du 175/25 apparaît comme un second enjeu, intrinsèquement lié à celui que nous venons d'évoquer. Quel sens a-t-on donné au passé commémoré ? En quoi s'est-on singularisé en la matière par rapport aux jubiléés antérieurs ? En quoi ces inflexions

tion antérieure, voir P. LEFÈVRE, *L'exposition « J'avais 20 ans en 1945 » du Musée royal de l'Armée*, dans A. COLIGNON, Ch. KESTELOOT et D. MARTIN (éd.), *Commémoration. Enjeux et débats*, Bruxelles, Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale, 1996, p. 149-154 et p. 173-180 (discussions). Plusieurs historiens formulent dans le présent *Cahier* de nettes réserves à l'égard de *Made in Belgium*, on le verra. Voir aussi la réaction d'Anne MORELLI, dans *Le Soir*, 7 mars 2005, p. 12. Un point de vue plus positif : Claude GAIER, *A-t-on conservé l'épée de Godefroid de Bouillon?*, dans *Arma virumque cano. Mélanges offerts au Professeur Zdzisław Zygulski Junior*, Cracovie, 2006, p. 233-242, ici p. 233 n. 1.

¹⁰ *Revue générale*, 140° a., 2005, *passim*. On n'y trouve par contre aucune analyse critique d'ensemble sur l'état du pays. De son côté, la *Revue nouvelle* a consacré un dossier fouillé au Congo, *miroir des Belges*, mêlant auteurs belges et congolais autour des questions d'identités et de mémoires partagées (*La Revue nouvelle*, tome 119, n° 1-2, janvier-février 2005).

sont-elles révélatrices de l'évolution de la société et des structures de l'État belge ?

Commémoration d'une histoire

Que commémore-t-on ? Entre la commémoration de la naissance d'un État (en quelque sorte légitimé a posteriori par sa fédéralisation) et celle de l'Indépendance d'une nation, où s'est-on situé au juste ? Comment faire la part des sentiments nationaux, régionaux et communautaires variés, complémentaires ou antagonistes ? Quelle était, dans les divers regards portés sur le passé « national » commémoré, la part réservée à des thèmes ou à des acteurs longtemps minorisés par le récit dominant (histoire ouvrière, histoire des femmes, minorités religieuses, histoire des sciences par exemple). Ce n'est pas pour rien, comme l'observe dans ce volume l'historien liégeois Philippe Raxhon, que la référence à la Patrie a entièrement disparu du 175/25 au profit de celle aux droits de l'homme. Des glissements sont à apprécier par rapport aux jubilé précédents. Dans quelle mesure la population belge issue après-guerre des immigrations italiennes, turques et marocaines se reconnaît-elle dans la mémoire qui lui est présentée ?

Cet examen est à mener en fonction d'une double conjoncture : la conjoncture du sentiment national en Belgique d'une part, et la conjoncture historiographique d'autre part, ces deux aspects étant d'ailleurs tributaires d'un contexte international ¹¹.

¹¹ La conjoncture des identités nationales et de leur examen scientifique est marquée par des phénomènes internationaux comme la chute du Mur de Berlin, la décomposition de l'ex-Yougoslavie, de l'ex-URSS et de l'ex-Tchécoslovaquie, la montée de l'extrême-droite, les questions d'émigration et d'intégration. Cf. E. GERARD et F. VERLEDEN, *Quelques aspects de l'historiographie politique de la Belgique contemporaine*, dans J.-P. NANDRIN (éd.), *Bilans critiques et historiographiques en histoire contemporaine*, Bruxelles, 2005 (Facultés universitaires Saint-Louis, *Cahiers du CRHIDI*, n° 23-24), p. 31-46, ici p. 43.

Conjoncture du sentiment national

Le sentiment national d'abord.

En 1988, lors d'un colloque organisé ici-même, aux Facultés universitaires Saint-Louis, par la faculté de droit se posaient les questions suivantes : à côté de l'État belge, structure irréfutable de droit public, y a-t-il une société civile belge ? une nation belge ? une culture belge ?¹² La réponse était loin d'être évidente, et le reste aujourd'hui encore. Les observateurs ne savent trop s'il faut parler d'une société biculturelle ou de deux sociétés coexistant au sein d'un État fédéral (à vrai dire, une telle analyse est encore trop simple, qui gomme les spécificités bruxelloises, wallonnes et germanophones).

175/25, c'est commémorer à la fois 175 années d'existence d'un État et de la société vivant dans cet État, mais c'est aussi commémorer les 25 ans de mise en place des structures fédérées régionales qui permettent le déploiement de sentiments nationaux concurrents, flamands et wallons, au sein de cet État. Si la tirade pseudo-scientifique sur le caractère artificiel de la Belgique ne date pas d'hier¹³ et a parfois fait son chemin chez des auteurs étrangers non avertis¹⁴, la nouveauté est

¹² H. DUMONT, C. FRANCK, F. OST, e. a. (éd.), *Belgitude et crise de l'État belge. Actes du colloque organisé par la faculté de droit des Facultés universitaires Saint-Louis le 24 novembre 1988*, Bruxelles, 1989 (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, n° 48).

¹³ Sans remonter à la *Lettre au roi* de Jules Destrée (1912), voir par exemple du côté wallon les écrits polémiques du juriste, ancien parlementaire et ministre liégeois, devenu rattachiste F. PERIN, *Histoire d'une Nation introuvable*, Bruxelles, Le-grain, 1988, et ID., *Y a-t-il une nation belge ?*, dans H. DUMONT, C. FRANCK, F. OST, e. a. (éd.), *Belgitude et crise de l'État belge. Actes du colloque organisé par la faculté de droit des Facultés universitaires Saint-Louis le 24 novembre 1988*, Bruxelles, 1989 (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 48), p. 197-199 ; réponse historique par Cl. BRUNEEL, *La nation belge, loc. cit.*, p. 177-195.

¹⁴ Ainsi Béatrice GIBLIN-DELVALLET, art. *Belgique*, dans Yves LACOSTE (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993, p. 272-277. Cette auteure semble croire que deux peuples, wallons et flamands, préexistaient à la Belgique, s'étonne que celle-ci n'ait pas développé un sentiment national commun et qu'aucun mythe fondateur n'ait été exploité pour bâtir la Nation ! Dernier exemple en date au moment du bouclage : Elie BARNAVI, *L'histoire mythifiée du peuple belge*, dans *Libération*, vendredi 19 octobre 2007, p. 38, qui révèle une étonnante

peut-être de l'entendre proférée à l'étranger par le ministre-président d'une entité fédérée dans l'année qui suivit le jubilé¹⁵. Comment commémorer l'anniversaire d'une Belgique dont l'identité est rien moins qu'évidente, balancée entre une certaine nostalgie belge et des affirmations régionales et/ou centrifuges, une identité plurielle et éclatée, perçue différemment au nord et au sud de la frontière linguistique principale, perçue différemment aussi à l'est, en Communauté germanophone? Comment rattacher ces 175 années à ce qui s'est vécu avant 1830 sur le territoire de la Belgique actuelle, sans sombrer dans le déterminisme ni dans l'amnésie? Il est vrai qu'en termes de mémoire l'identité dans le long terme de cet espace tantôt appelé les Pays-Bas méridionaux ou les Flandres, tantôt innommé et souvent ignoré des grands survols internationaux, peut paraître bien incertaine : les ouvrages sous label Pays-Bas méridionaux acquis par la Bibliothèque nationale à Paris ne sont-ils pas classés au rayon d'histoire nationale hollandaise (Pays-Bas...) et non belge¹⁶? Et comment la commémoration fut-elle ressentie par nos voisins grand-ducaux, dont le pays, trilingue et au cœur du processus de construction européenne, fut belge, au sens plein du terme, de 1830 à 1839, avant d'être détaché du Royaume par la vertu du droit international, de former l'actuel Grand-Duché de Luxembourg indépendant et d'acquiescer son propre sentiment national¹⁷?

Dans cet État belge qui, l'ayant été, n'est plus vraiment une nation aujourd'hui mais où se superposent des sentiments nationaux com-

méconnaissance de certains faits sous la plume pourtant prestigieuse d'un historien et ancien diplomate de haut niveau.

¹⁵ Th. HACHEZ, *Leterme exact*, dans *Revue nouvelle*, 121^e a., octobre 2006, p. 62-69.

¹⁶ Nous devons cette observation bibliothéconomique à la sagacité de notre collègue Sébastien Dubois. Malgré leurs réticences, légitimes et fondées, les historiens d'avant 1830 (parmi lesquels il faut compter l'auteur de ces lignes) devraient pour se faire comprendre avoir moins de scrupules. De ce point de vue, on ne peut que ratifier l'exercice d'équilibre dont témoignent depuis vingt ans titre et sous-titre d'une synthèse collective bien connue : *La Belgique autrichienne, 1713-1794. Les Pays-Bas méridionaux sous les Habsbourg d'Autriche*, éd. H. HASQUIN, Bruxelles, Crédit Communal, 1987.

¹⁷ Sur le sentiment national luxembourgeois, prenant le relais d'une appartenance belge, cf. notamment J. STENGERS, *La déconstruction de l'État-nation: le cas belge*, dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 50, avril-juin 1996, p. 36-54, ici p. 42 et 44.

plémentaires ou antagonistes, dans ce pays où l'on se dit fédéraliste *d'union* si l'on ne veut pas paraître équivoque (c'est-à-dire soit belge, nostalgique de la Belgique unitaire démembrée, soit fédéraliste à l'agenda séparatiste caché), à quoi se rattachent les Belges issus de l'immigration européenne, turque et nord-africaine du second XX^e siècle ? Curieusement, on ne parle guère ici de « nouveaux Wallons » ou de « nieuwe Vlamingen » mais bien de « nouveaux Belges » : les enfants et petits-enfants des nouveaux venus, partagés entre héritage culturel des pays d'accueil et d'origine, semblent spontanément rattachés par l'usage à une belgitude résiduelle. Si l'État fédéral leur accorde sa nationalité, y a-t-il un sentiment national qui s'offre à les héberger ? N'est-on pas là confronté aux paradoxes de la multiculturalité et surtout des difficultés réciproques de l'intégration ? N'y a-t-il pas une difficulté de la part des sentiments nationaux émergents (en Flandre et en Wallonie) à situer des sujets qui peuvent sembler hétérogènes au *terroir* qui a porté le nouveau sentiment identitaire ? La commémoration a-t-elle aidé les uns et les autres à mieux se situer ? La question fut posée, au moins en filigrane. Le programme officiel en tout cas, nous le verrons dans ce *Cahier*, n'a pas instauré de traitement différencié ¹⁸.

Conjoncture historiographique

La conjoncture historiographique est marquée à la fois par la fin des « grands récits » et par la prégnance des questions mémorielles, déclinées en lieux de mémoire, devoir de mémoire, lois mémorielles, politique commémorative, etc. ¹⁹. Si les historiens de nationalité belge,

¹⁸ Cf. *infra*, d'une part la communication de Ch. Kesteloot et d'autre part la question de N. Tousignant suite à l'intervention d'O. Alsteens, et la réponse de celui-ci.

¹⁹ Pour une brève introduction : Philippe POIRRIER, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004 (Points, série L'histoire en débats), chap. X : *Mémoires, symboles et histoire*, en part. p. 199-204 et 206-216. On trouvera de nombreuses références dans les contributions rassemblées ci-après dans le présent volume. D'affirmation récente, liée notamment à la pratique de l'histoire du temps présent, la perspective mémorielle est encore bien absente du bilan collectif dressé par L. GENICOT (éd.), *Vingt ans de recherches historiques en Belgique 1969-1988*, Bruxelles, 1990 (Crédit communal. Collection Histoire, série in-8°, vol. 82), en

tant flamands que francophones, sont dans leur grande majorité longtemps restés frileux par rapport aux réflexions théoriques et épistémologiques sur leur métier²⁰, leur attention s'attache désormais depuis une décennie aux enjeux de la fonction sociale de l'historien dans ses rapports avec le public²¹, le politique²², et son rôle d'expert. Plusieurs occasions récentes ont rendu prégnantes les difficultés de posture entre rôle critique et engagement citoyen ou mémoriel. Rappelons à cet égard la Commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Lumumba²³, le rapport du Ceges au Sénat sur la collaboration des autorités

particulier, pour ce qui nous concerne ici, p. 417-421 (« Mouvements flamand et wallon »).

- ²⁰ Voir notamment le constat dressé par J.-P. NANDRIN [(avec la coll. de G. WARLAND)], *Avant-propos*, dans ID. (éd.), *Bilans critiques et historiographiques en histoire contemporaine*, Bruxelles, 2005 (Facultés universitaires Saint-Louis, *Cahiers du CRHIDI*, n° 23-24), p. VII-XIX, ici p. XII-XIII. On citera toutefois parmi les pionniers : Jo TOLLEBEEK et Tom VERSCHAFFEL, *De vreugden van Housaye. Apologie van de historische interesse*, Amsterdam, Wereldbibliotheek, 1992 (Historische reeks).
- ²¹ E. BOUSMAR, *Le Moyen Âge en vitrine: l'érudit et l'(autre) public. Aspects scientifiques de l'exposition temporaire: quelques exemples belges. Compte rendu de l'après-midi d'étude tenue le 15 décembre 2000 aux Facultés universitaires Saint-Louis*, dans *Bulletin du Réseau des médiévistes belges de langue française*, fasc. 4-5, printemps-automne 2001, p. 4-13 ; Ch. KESTELOOT et C. VANDERPELEN, *De l'historien partenaire à l'historien alibi*, dans S. JAUMAIN (éd.), *Les musées en mouvement. Nouvelles conceptions, nouveaux publics (Belgique, Canada)*, Bruxelles, Editions de l'ULB, 2000, p. 53-62.
- ²² Ch. KESTELOOT, *Histoire et politique : pression, dialogue, convergence ou indifférence*, dans G. ZELIS (éd.), *L'historien dans l'espace public. L'histoire face à la mémoire, à la justice et au politique*, Bruxelles, 2005, p. 109-128 ; J. DUMOLYN (éd.), *Aan de rand van het relativisme. Geschiedenis en engagement*, Bruxelles, 2003 ; L. VOS, *De maatschappelijke roeping van de historicus*, dans B. RAEYMAEKERS, A. VAN DE PUTTE et G. VAN RIEL (éd.), *Moeten, mogen, kunnen. Ethiek en wetenschap*, Louvain, 2001 (Lessen voor de Eenentwintigste Eeuw, 7), p. 218-247.
- ²³ Ph. RAXHON, *Le débat Lumumba. Histoire d'une expertise*, Bruxelles, Labor/Espace de libertés, 2002 (coll. Liberté j'écris ton nom). Ce petit ouvrage est le passionnant récit d'une expérience professionnelle, sous la plume d'un des quatre historiens experts nommés par la Commission parlementaire. Autre éclairage : G. VERBEECK, *De Lumumba-commissie of een Belgische « Methodenstreit »*, dans *Nieuwste Tijd. Kwartaalschrift voor eigentijdse geschiedenis*, 1, 2001, p. 6-68.

belges dans la déportation des juifs²⁴, la commission des biens juifs spoliés²⁵, le projet du musée Transit Mechelen²⁶, et de façon plus générale les enjeux liés à la seconde guerre mondiale, à la collaboration et à la résistance (ceux-ci étant comme on sait pourvus d'une perception mémorielle très divergente au nord et au sud du pays, en ce qu'ils participent notamment aux définitions identitaires²⁷). S'y ajoute la question du génocide arménien et de sa perception par la communauté immigrée turque²⁸. En résultent diverses prises de position d'historiens dans la presse quotidienne, dont un manifeste intitulé *Pléthore de mémoire* et les réactions qu'il a suscitées²⁹. D'une façon

²⁴ De larges échos dans la presse, non sans débordements sémantiques : voir *Le Soir*, mercredi 14 février 2007, qui titre à la une : *Le « Vichy » belge : une autre histoire*, et consacre plusieurs pages intérieures au sujet (p. 2-3 et 17-18).

²⁵ Une commission d'étude a été installée par le Premier ministre : cf. R. VAN DOORSLAER, *De spoliatie en restitutie van de joodse bezittingen in België en het onderzoek van de Studiecommissie*, dans *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 10, 2002, p. 81-106.

²⁶ Ch. KESTELOOT, *Le musée de l'Holocauste, une histoire belge ?*, dans *Points critiques. Revue trimestrielle de l'Union des progressistes juifs de Belgique*, 2003, n° 67, p. 19-23 ; G. VAN DEN BERGHE, *Geen holocaustmuseum*, dans *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 13-14, 2004, p. 287-309 ; P. LAGROU, *Récupération communautaire ?* [à propos du projet de musée flamand de l'Holocauste, à Malines], dans *Politique. Revue de débats*, n° 47, décembre 2006, p. 26-29 ; G. VERBEECK, *Getouwtrek rond een « Holocaustmuseum » in Vlaanderen*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 120, 2007, p. 233-238.

²⁷ Pour simplifier, rappelons que les Wallons revendiquent un engagement plus massif qu'en Flandre dans la Résistance ; les Flamands de leur côté regrettent la répression menée à la Libération contre les collaborateurs égarés par leur nationalisme flamand anti-belge. Voir Ch. KESTELOOT et J. GOTOVITCH (éd.), *Collaboration, répression. Un passé qui résiste*, Bruxelles, Labor, 2002 ; en néerl. : *Het gewicht van het oorlogsverleden. De verwerking en beleving van collaboratie en repressie in Vlaanderen en Wallonië*, Gand, 2003. Sur la confusion entre résistance wallonne et résistance en Wallonie réalisée dans un discours commémoratif de la Libération par un haut responsable politique wallon le 8 mai 1944, voir A. COLIGNON, *1944-1994 : les enjeux de la commémoration dans le monde francophone*, dans ID., Ch. KESTELOOT et D. MARTIN (éd.), *Commémoration. Enjeux et débats*, Bruxelles, Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale, 1996, p. 13-65, ici p. 29-30.

²⁸ Cf. W. ESTERSOHN, *Contorsions politiques*, dans *Politique. Revue de débats*, n° 47, décembre 2006, p. 29.

²⁹ *Pléthore de mémoire : quand l'État se mêle d'histoire...*, dans *Le Soir*, mercredi 25 janvier 2006, et dans *La Libre Belgique* du même jour. Ce « manifeste des histo-

plus large encore, on relève que la conscience historique des historiens et du public a pu évoluer vers une forme qualifiée de post-moderne³⁰. C'est donc dans un état d'esprit assez différent de celui de 1980 que les historiens de nationalité belge ont abordé la commémoration 175/25 de 2005.

Enfin, si l'on voit aujourd'hui un assez large consensus chez les historiens au sujet du processus de mutation des identités et du sentiment national sur le territoire de la Belgique actuelle, de l'Ancien Régime à nos jours en passant par 1830³¹ (alors que pareille unanimité dans l'herméneutique n'était pas encore assurée il y a 15 ou 20 ans³²,

riens » était signé par une centaine de professionnels dont plusieurs contributeurs ou intervenants du présent volume (notamment Marnix Beyen, Eric Bousmar, Chantal Kesteloot, Jean-Pierre Nandrin et Nathalie Tousignant). Il a suscité la réaction de Ph. RAXHON, *Décryptage d'un manifeste d'historiens*, dans *La Libre Belgique*, vendredi 27 janvier 2006, p. 30, et la réponse de J. GOTOVITCH, *Quatre questions sur un « décryptage »*, dans *La Libre Belgique*, mercredi 1^{er} février 2006, p. 41. Cette polémique a motivé le numéro thématique de *Politique. Revue de débats*, n° 47, décembre 2006, p. 5 et 8-35 (« *L'injonction faite à l'histoire. La loi doit-elle sanctionner les vérités historiques?* », avec des contributions notamment de J. GOTOVITCH, P. LAGROU et J.-P. NANDRIN). Sur la même question des rapports entre législateur et recherche historique, voir aussi P.-O. DE BROUX, *La loi et l'histoire: une alliance difficile*, dans *Le Soir*, 13 septembre 2006, p. 19. Cf. enfin Marnix BEYEN, *De kloof tussen de maatschappij en de historicus*, dans *Ons erfdeel*, 50, 2007, n° 2, p. 122-129, ainsi que W. ERAUW, *Herinneringscultuur, herdenkingsplicht en de historici in onze democratie. Over de omgang met de geschiedenis van de twintigste eeuw en de erfenis van het totalitarisme*, dans *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 17, 2006, p. 253-271.

³⁰ Cf., entre autres, E. GERARD et F. VERLEDEN, *Quelques aspects de l'historiographie politique de la Belgique contemporaine*, dans J.-P. NANDRIN (éd.), *Bilans critiques et historiographiques en histoire contemporaine*, Bruxelles, 2005 (Facultés universitaires Saint-Louis, *Cahiers du CRHIDI*, n° 23-24), p. 31-46, ici p. 36-40.

³¹ Les contributions du présent volume en font foi, de même que l'essentiel des travaux recensés dans la bibliographie sélective.

³² Un indice : « Une analyse fine de ce que sont, dans la Belgique d'aujourd'hui, le sentiment belge, le sentiment flamand, le sentiment wallon, de leur coexistence comme de leurs rivalités, du lien aussi entre les réalités psychologiques du pays et l'évolution de ses institutions, dépasserait évidemment le cadre d'une courte préface. [...] En Belgique, historiens de langue néerlandaise et historiens de langue française ont parfois des optiques, et, sur certains points, des sensibilités un peu différentes – comment, à vrai dire, pourrait-il en être autrement? », écrivait J. STENGERS, *Préface*, dans L. GENICOT (éd.), *Vingt ans de recherches historiques*

les sensibilités communautaires des historiens jouant un rôle), l'on constate paradoxalement dans les faits une tendance de plus en plus grande à travailler isolément de chaque côté de la frontière linguistique, au mépris de toute injonction comparatiste³³. En ce sens les historiens n'échappent pas à leur insertion : il y a deux opinions publiques aujourd'hui, on l'a dit. Ils n'échappent pas toujours non plus à la facilité linguistique dans l'examen des sources et le choix des cadres d'enquête. A l'heure où, sur ces questions, le débat historiographique s'est dépassionné, il importe de maintenir le contact et la cohérence dans l'étude d'un passé commun et de ses mémoires panachées. Nous espérons que le présent volume y contribuera.

Une conscience historique encline à déconstruire et déliée des grands récits, assemblant des parts d'héritage sans s'inscrire dans la durée ; un sentiment national unitaire affaibli, désemparé et concurrencé par d'autres affirmations, certaines bien anciennes déjà : le jubilé de l'État belge en 2005 allait nécessairement prendre une allure différente de celle des éditions précédentes. Le 175/25 n'en demeure pas moins une commémoration négociée³⁴ entre autorités politiques porteuses de revendications identitaires potentiellement conflictuelles et nées sur fond d'antagonisme mutuel.

Propos de cet ouvrage

Sans prétendre épuiser toutes les questions évoquées ci-dessus, le présent *Cahier* du Centre de recherches en histoire du droit et des institutions des Facultés universitaires Saint-Louis entend contribuer à l'examen critique de la commémoration de 2005. Quatre contributions, une table-ronde, un essai de bibliographie sélective sur le sujet

en Belgique 1969-1988, Bruxelles, 1990 (Crédit communal. Collection Histoire, série in-8°, vol. 82), p. 5-6, ici p. 6.

³³ Sur ce : cf. le constat posé par deux historiens flamands : E. GERARD et F. VERLEDEN, *Quelques aspects de l'historiographie politique de la Belgique contemporaine*, dans J.-P. NANDRIN (éd.), *Bilans critiques et historiographiques en histoire contemporaine*, Bruxelles, 2005 (Facultés universitaires Saint-Louis, *Cahiers du CRHIDI*, n° 23-24), p. 31-46, ici p. 45.

³⁴ Cf. le témoignage d'O. Alsteens dans ce *Cahier*.

brossent les contours d'une recherche comparative qu'on espère à venir. Les traditions commémoratives de l'État belge, sous la forme de fête nationale et de jubilés, sont examinées par Jeroen Janssens et Marnix Beyen, respectivement attaché aux Archives de l'État et professeur à l'université d'Anvers. Les spécificités du 175/25, déjà envisagées par la contribution de M. Beyen, sont ensuite détaillées par Chantal Kesteloot, chef de travaux au Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (Bruxelles), qui accepta le difficile travail d'établir un premier bilan de la commémoration. Philippe Raxhon, professeur à l'université de Liège, entreprend quant à lui de resituer ces enjeux dans le cadre d'une réflexion plus générale sur le phénomène commémoratif. Suit la transcription d'une table ronde au cours de laquelle plusieurs acteurs et témoins du dernier jubilé prirent la parole. Olivier Alsteens, qui fut le coordinateur de l'ensemble des manifestations 175/25, livre un témoignage de première importance. La conception d'une série d'émissions de télévision revisitant le passé belge depuis 1830 est évoquée par son responsable, Bernard Balteau, journaliste et producteur à la RTBF. Deux journalistes, l'un francophone, l'autre flamand, Christian Laporte et Marc Reynebeau, apportent ensuite leur point de vue sur le traitement médiatique et l'attitude des historiens durant la commémoration. Les conclusions de l'ensemble sont formulées par notre collègue Sébastien Du-bois.

L'actualité de la question mémorielle en Flandre, Belgique et Wallonie, après le 175/25

Tant dans son contenu que dans ses modalités de mise en œuvre, le programme 175/25 est un révélateur, parmi d'autres, de l'acuité des enjeux mémoriels et de l'état panaché des sentiments d'appartenance « nationale » en Belgique. Après le 175/25, la vague commémorative ne s'arrête pas ; les problèmes restent posés.

Tout d'abord, dans la foulée des 175 ans de l'État, des commémorations, plus modestes, s'enchaînent à mesure que l'on rencontre des réalités institutionnelles créés dans le jeune royaume après 1830, ainsi l'exposition « Les 175 ans de l'Ordre de Léopold et les ordres nationaux » annoncée pour décembre 2007-juin 2008 au musée de

l'Armée³⁵. D'autres commémorations, jouant sur des calendriers ou des mémoires différentes, viennent s'y superposer. Si le neuvième centenaire du Brabant est passé relativement inaperçu, du moins du côté francophone³⁶, les 50 ans des traités de Rome ont mis en avant l'identité européenne (2007), brouillant les cartes du discours national tout en rencontrant peut-être moins d'écho dans le public que le 175/25 — ce serait à vérifier —, tandis que le centenaire d'Hergé (2007), ravivant certaines polémiques autour de son œuvre, requestionne l'identité belge.

D'autres facteurs ont joué sur ce plan depuis le 175/25. Il n'est pas inutile d'en énumérer les principaux. La polémique soulevée en août 2006 par les déclarations du ministre-président flamand Yves Leterme au quotidien parisien *Libération* est intéressante à cet égard. Notant le caractère selon lui artificiel de la genèse du pays, M. Leterme fustigeait aussi, notamment, l'unilinguisme d'une majorité de francophones résidant dans la périphérie flamande de Bruxelles³⁷. La pratique des langues elle-même est sans doute, dans ce pays, affaire et enjeu de mémoire collective dans la mesure où s'affrontent pêle-mêle un vieux fond de ressentiment flamand, une indifférence voire un mépris de certains francophones pour l'autre grande langue nationale (un ministre-président wallon ne déclarait-il pas il y a quelques années qu'il valait mieux apprendre le chinois que le néerlandais ?), l'oubli assez systématique de la « troisième langue nationale », dans la mesure aussi où cette attitude conditionne en partie l'attitude face aux deux grands voisins, les Pays-Bas pour la Flandre et la France pour la Wallonie et Bruxelles. La presse francophone, en l'occurrence, a balayé devant sa porte³⁸.

³⁵ Cf. *Cibles. Trimestriel du Musée royal de l'Armée*, n° 34, juin 2007, non paginé [p. 1-2].

³⁶ Éric BOUSMAR, *Les 900 ans du Brabant (1106-2006) : une commémoration passée inaperçue pour les Brabançons wallons ?*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, 22, 2008, fasc. 1, 1^{er} trim., sous presse.

³⁷ On verra, notamment, l'analyse de Théo HACHEZ, *Leterme exact*, dans *La Revue nouvelle*, 121^e a., octobre 2006, p. 62-69.

³⁸ Voyez le dossier *Francophones nuls en langues. Autopsie d'un désastre*, réalisé par D. Klein, V. Colin et Ph. Engels dans l'hebdomadaire *Le Vif/L'Express*, 24^e a., n° 2885, 20-26 octobre 2006, p. 38-50. Le néerlandais est une langue jugée peu attrayante par une majorité d'élèves francophones, en dépit de la vogue récente des

Toute réflexion en terme de conscience du passé et de compréhension des évolutions doit en Belgique tenir compte d'une connaissance historique hétérogène, génératrice de mémoires plurielles plus ou moins vives. Fin décembre 2006 paraît à ce propos l'enquête sur les connaissances historiques de base des Belges réalisée par l'hebdomadaire *Le Vif/L'Express*, révélatrice de divergences et de trous de mémoire que l'on pressentait³⁹.

Le panachage des identités nationales s'accompagne de fantasmes plus ou moins fondés à propos d'un possible éclatement de la Belgique, qui aurait pour résultat, de notre point de vue, de radicaliser des identités sans doute beaucoup plus nuancées. L'émoi provoqué par le canular de la RTBF, diffusant le 13 décembre 2006 un docu-fiction aux allures de JT annonçant la sécession de la Flandre⁴⁰, est révélateur

classes d'immersion en Wallonie. Une proportion importante des Wallons (57%) sont unilingues francophones (abstraction faite d'une éventuelle diglossie dialectale); moins d'un sur 5 est bilingue français/néerlandais (17%) ou français/anglais (16%), les trilingues étant encore moins nombreux (7%). Alors que 57% des Flamands sont bilingues néerlandais/français. Le dossier n'aborde pas en tant que tel la part de bilinguisme des francophones de la périphérie flamande de Bruxelles. Le cas de la Communauté germanophone n'est pas envisagé comme tel; le Grand-Duché de Luxembourg, par contre, l'est.

³⁹ *Le Vif/L'Express*, 24^e a., n° 2891, 1^{er}-7 décembre 2006, p. 14-22 (dossier *Franco-phones, Flamands : à chacun son histoire de Belgique*, réalisé par D. Klein). La couverture, sur fond tricolore, porte le gros titre : *Palmarès exclusif : l'histoire de Belgique divise francophones et Flamands*. Ce sondage, sans prétention scientifique, ne prend pas compte les éventuelles spécificités wallonnes au sein du monde francophone, ni les sous-régions ni les piliers, ni les germanophones. Si les Flamands citent Waterloo, la répression du duc d'Albe au XVI^e siècle et la bataille des Éperons d'or de 1302 dans leur top 10, ces épisodes sont absents chez les francophones qui citent par contre les Révolutions de 1789 (brabançonne, liégeoise et française).

⁴⁰ Parmi les réactions : voyez la carte blanche du constitutionnaliste francophone Hugues DUMONT, *Bye-bye Belgium, une fiction révélatrice*, dans *La Libre Belgique*, mercredi 10 janvier 2007, p. 29, et l'appréciation succincte mais apparemment positive du journaliste flamand Guido FONTEYN, *La presse francophone et la Flandre*, dans *Septentrion. Arts, lettres et culture de Flandre et des Pays-Bas*, 36^e a., 2007, 1^{er} trim., p. 20-24, ici p. 23, ainsi que le commentaire élogieux du Français Jean-Paul GAVARD-PERRET, *Être fouillé ou le pouvoir des images*, dans *La Revue générale*, 142^e a., 2007, n° 2 (février), p. 9-11. Chez les francophones belges, les journalistes et spécialistes des médias ont été, on le sait, très partagés tandis que les politiques ont réagi de façon désarçonnée et très virulente au point qu'une pétition citoyenne pour la défense de la RTBF fut mise en ligne sur inter-

à cet égard. L'iconoclasme de la démarche, dans le chef d'une chaîne de télévision publique, témoigne pour le moins des inquiétudes de certains francophones face aux velléités séparatistes affirmées de certains responsables politiques ou économiques en Flandre. Une campagne de presse, plutôt rassurante, embrasée sur le phénomène et sur les vives réactions du public. Ainsi, un sondage RTBF/*La Libre Belgique* sur les Flamands et les Wallons est publié et commenté sous la forme d'un Tour de Flandre, dans *La Libre Belgique* du samedi 10 mars au vendredi 16 mars 2007. *La Libre Belgique* du lundi 12 mars 2007 révélait que si 11% des Flamands sont séparatistes (ou indépendantistes, selon le point de vue adopté), 51% d'entre eux veulent, non pas le *statu quo* institutionnel (choix de 23% des sondés) mais un « retour à une Belgique unie » (formule au demeurant assez vague quant au contenu institutionnel ou émotionnel précis qu'elle recouvre...) ⁴¹.

Il n'en reste pas moins que tous les observateurs notent l'écart persistant entre les opinions publiques et le regard de la presse, tant écrite qu'audiovisuelle, de chaque Communauté sur l'autre ⁴². Face à la bipolarisation qui selon les cas met en présence la Flandre avec la Communauté française ou la Région wallonne, des voix tendent de faire

net. Le point de vue des auteurs du canular est exposé par Ph. DUTILLEUL (dir.), *Bye bye Belgium (opération BBB). L'événement télévisuel*, Bruxelles, Labor, 2006 (Quartier libre, 117). Un examen approfondi : Marc LITS (éd.), *Le vrai-faux journal de la RTBF : les réalités de l'information*, Charleroi, Couleur Livres, 2007.

⁴¹ *In casu* : Ch. LAPORTE, *Un Flamand sur deux veut un pays uni*, dans *La Libre Belgique*, lundi 12 mars 2007, p. 10. La marge d'erreur est de 3,2 % (sondage téléphonique des 9-10 mars 2007 auprès de 1000 Flamands de plus de 18 ans, hors Région de Bruxelles-Capitale). Autre approche révélatrice : François BRABANT et Isabelle PHILIPPON, *Ces Flamands qui veulent sauver la Belgique*, dossier dans *Le Vif/L'Express*, n° 2898, 19-25 janvier 2007, p.38-48.

⁴² Christian LAPORTE, *La presse flamande et la Belgique francophone*, dans *Septentrion. Arts, lettres et culture de Flandre et des Pays-Bas*, 36^e a., 2007, 1^{er} trim., p. 14-19 ; Guido FONTEYN, *La presse francophone et la Flandre*, dans *Septentrion. Arts, lettres et culture de Flandre et des Pays-Bas*, 36^e a., 2007, 1^{er} trim., p. 20-24 ; David D'HONDT, *Flandre et Communauté Wallonie-Bruxelles : le fossé médiatique se creuse*, dans *La Revue nouvelle*, 122, n° 4, avril 2007 (dossier *Une Belgique décomplexée*), p. 38-47. Voir en outre, sur l'existence de deux opinions publiques et de deux couvertures médiatiques, un travail approfondi en science de la communication : Claus HECKING, *Flamen und Wallonen : Fremde Nachbarn im Hause België ? Die gegenseitige Perzeption im Spiegel der Tagespresse*, Berlin, 2002.

entendre et d'imposer les spécificités régionales de Bruxelles, au travers du manifeste «Nous existons / Wij bestaan» (19 décembre 2006)⁴³, tandis que la Communauté germanophone reste assez discrète.

Voilà donc une situation qui interpelle les intellectuels vivant dans les frontières de l'État belge⁴⁴ mais qui intrigue aussi nos voisins, comme en témoignent deux ouvrages collectifs allemands récents⁴⁵, tandis que dans un guide de tourisme produit en France, figure cette formulation approximative, suivie d'un commentaire sceptique :

«En 2005, les Belges fêtent les 175 ans d'existence du pays par des expos et des commémorations. Curieusement le décompte officiel fait état de 150 ans + 25 ans ! En décryptant, vous comprendrez qu'il s'agit de 150 ans d'État unitaire + 25 ans d'État fédéral... mais fêtera-t-on un jour les 200 ans du pays ? *That is the question*⁴⁶. »

Conclusion

En Belgique, les couleurs nationales noir-jaune-rouge flottent rarement seules, si ce n'est sur le Palais royal. De nos jours, elles sont le plus souvent accompagnées du drapeau flamand, wallon ou bruxellois, selon les lieux, ainsi que du drapeau européen et du drapeau de la

⁴³ Voir notamment le dossier *Le retour des Bruxellois. La troisième région s'invite à la table*, dans *Politique. Revue de débats*, n° 49, avril 2007, p. 10-39.

⁴⁴ Parmi les nombreux essais du genre, citons, sans volonté d'exhaustivité aucune : Geert VAN ISTENDAEL, *Het Belgisch labyrint. Wakker worden in een ander land*, Amsterdam, 1993 ; Jean-Marie KLINKENBERG, *Petites mythologies belges*, essai, Bruxelles, Labor/Espace de libertés, 2003 (coll. Liberté j'écris ton nom), 96 p. ; A. SCHRAMME, *De Belgische lasagne-recepten voor Vlaamse, Waalse en Belgische identiteiten*, dans S. W. COUWENBERG (éd.), *Nederlandse en Vlaamse identiteit. Betekenis, onderlinge relatie en perspectief*, Budel, 2006 (Civis mundi jaarboek 2006), p. 98-108.

⁴⁵ Anne BEGENAT-NEUSCHÄFER (éd.), *Belgien im Blick: interkulturelle Bestandesaufnahmen. Regards sur la Belgique contemporaine. Blikken op België: interculturele beschouwingen*, Francfort, Peter Lang, 2007, et Johannes KOLL (éd.), *Belgien. Geschichte, Politik, Kultur, Wirtschaft*, Munster, Aschendorff Verlag, 2007.

⁴⁶ *Le Guide du routard Belgique 2007 : 2007 l'année Hergé*, s.l. [Paris], Hachette, 2007, p. 59.

province ou de la commune. Cette pléthore de symboles vexillologiques ne dit-elle pas l'incertitude où se trouvent les habitants de ce pays quant à leur(s) identité(s) collective(s) ?

175 ans d'État et 25 ans de fédéralisme : voilà un programme jubilaire dont la dimension commémorative sonne le glas d'une mémoire unitaire et annonce le baptême ou la confirmation à la fois d'une mémoire plurielle et d'une pluralité de mémoires. Il constitue à ce titre un passionnant laboratoire pour l'historien, le politologue et le sociologue*.

* Le présent texte ne prend pas en compte les développements consécutifs aux élections fédérales du 10 juin 2007 et à la difficile formation d'un Gouvernement fédéral, assortie de prises de position multiples quant à l'avenir du pays. Si ces évolutions interpellent au premier chef l'historien, leur articulation aux enjeux mémoriaux devront faire l'objet d'un examen *sui generis* que nous ne pouvons mener ici.

